PRÉFET
DU JURA
Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction
départementale
des territoires**

LE PRÉFET

Lons-le-Saunier, le 28 décembre 2023

Affaire suivie par : ROUX Christophe
Tél : 03.84.86.80.91
mél : christophe.roux@jura.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (P.D.A.S.R.) 2024 définit les actions à mener dans le Jura pour lutter efficacement contre l'insécurité routière en associant l'ensemble des partenaires et acteurs de la sécurité routière.

En 2023, les routes jurassiennes ont été particulièrement meurtrières puisque 29 personnes ont trouvé la mort (soit une de plus qu'en 2022 qui était déjà une « année noire »). Pour mémoire, l'année 2021 avait enregistré 17 décès sur les routes.

Depuis le 1er janvier 2023, les principaux facteurs relevés dans les accidents mortels sont :

- la **vitesse excessive ou inadaptée** aux conditions de conduite : 1 accident mortel sur 3 ;
- les **addictions** : 1 accident mortel sur 6 ;

Dans 2 accidents mortels sur 5, un véhicule s'est déporté sur la voie opposée, pour effectuer un dépassement ou pour une raison indéterminée (assoupissement, distracteur, malaise, ...), et a percuté violemment un autre véhicule qui arrivait en sens inverse. Lors de chocs frontaux à vitesse élevée, les conséquences sont malheureusement bien souvent dramatiques.

Concernant les victimes, les séniors ont cette année été les plus impactés puisqu'une personne décédée sur 2 avait plus de 65 ans.
Comme en 2022, les usagers vulnérables ont payé un lourd tribut (31 % des tués) puisque 7 motards, 1 cycliste et 1 piéton sont morts sur les routes.

.../...

Enfin, les accidents ont lieu en très grande majorité à proximité du domicile des victimes puisque 20

personnes (69 % des tués) sont décédées à moins de 30 km de chez elles.

Face à ce triste constat, je ne peux que rappeler la nécessité de poursuivre, avec l'aide de l'ensemble des partenaires, les efforts engagés sur les volets éducatif et préventif, mais également autour des actions de répression.

Le PDASR 2024 s'articulera autour du Document Général d'Orientations 2023/2027 que j'ai signé le 5 avril dernier avec M. le Procureur de la République, M. le Président du Conseil Départemental du Jura et Mme la Présidente de l'Association des Maires du Jura. Il privilégiera les projets autour des 4 enjeux principaux suivants :

- **les conduites à risque :** alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs (l'usage du téléphone principalement) ;

- **les deux-roues motorisés ;**

- **les nouveaux modes de mobilité dite « douce » :** vélo (y compris à assistance électrique), engins de déplacement personnel motorisés et marche ;

- **le risque routier professionnel.**

Afin de me permettre d'élaborer le PDASR 2024, je vous invite à me faire parvenir avant le **31 janvier 2024** vos propositions d'actions en établissant un dossier type COSA.

J'examinerai toutes vos demandes de soutien avec la plus grande attention. J'en appelle à votre créativité et à votre imagination afin de me proposer des projets novateurs et originaux. J'organiserai au premier trimestre 2024 en préfecture une réunion de présentation avec l'ensemble des porteurs de projets et les partenaires.

Chaque action contribuant à lutter contre l'insécurité routière peut et doit trouver sa place dans le PDASR 2024 afin d'être au maximum mise en lumière. La sécurité routière est l'affaire de tous.

Bien entendu, monsieur Christophe ROUX (03 84 86 80 91, christophe.roux@jura.gouv.fr), coordinateur sécurité routière, reste à votre disposition pour tout renseignement.

Je vous remercie de votre contribution et de votre implication dans la lutte quotidienne contre l'insécurité routière, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Serge CASTEL